



RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 01013

Numéro SIREN : 497 646 638

Nom ou dénomination : 2YCG

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2014 sous le numéro de dépôt 8529

2YCG
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 1 rue Olympe de Gouges
18 quai François Mitterrand - 44000 NANTES
497 646 638 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le 7 JUIN 2014
sous le N° 8529
RCS N° 781013

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2014

Changement de Président

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Yannick CURTY de ses fonctions de Président à compter de ce jour, et nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

- La société CIGAL INVESTISSEMENTS, Société par actions simplifiée au capital de 494 700 euros, ayant son siège social 5 rue Régnard – 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 334 180 486, représentée par son représentant légal.

La société CIGAL INVESTISSEMENTS, conformément aux statuts, disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Yannick CURTY, es qualité de Président de la société CIGAL INVESTISSEMENTS, déclare que cette dernière accepte les fonctions de Président et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le président

